

*LABEL de QUALITÉ ANÇAYA
ARTISANAT*



MAHAJANGA
MADAGASCAR



« l'artisanat à l'authentique »

Exposition Vente

Artisanat labellisé
de Mahajanga

Tous les jours à l'Office du Tourisme

OBJECTIFS :

Général :

Valoriser et développer le savoir faire local à travers un label afin de garantir aux consommateurs un niveau de savoir faire élevé.

Spécifiques :

- Donner une dynamique à l'artisanat d'art
- Permettre aux artisans de se légaliser
- Permettre aux artisans d'améliorer leur savoir faire ou le compléter
- Permettre aux artisans de mieux commercialiser leurs produits
- Sensibiliser les artisans au concept du « commerce équitable »

ACTIONS RÉALISÉES :

- ✓ Réunion avec le cite Tana pour évaluer une ligne de conduite et les axes de travail
- ✓ Réunion avec le cite Mahajanga : mise en place de réunions avec les groupements d'artisans

- ✓ Réunions avec les groupements afin de sensibiliser les artisans au concept « Label ». Création de l'association BAOBAB
- ✓ État de lieux de l'artisanat à Mahajanga .Lors de cette étude 8 filières ont été identifiées, 39 visites d'ateliers ont été effectuées, 9 groupements d'artisans ont été recensés et 23 artisans ont été présélectionnés pour l'accès à la labellisation.
- ✓ Mise en place de la CLAAM (Commission de labellisation de l'artisanat d'art Mahajangai)

La commission a pour objectif de créer une dynamique de développement et une synergie entre les acteurs. Elle a pour rôle de modifier et valider la charte, d'accorder ou pas le label.

- ✓ Visite des boutiques d'artisanat de Tana (Azomanga / Sarobidy Madagascar) et des boutiques de Mahajunga.(Key West /Tropic Gourmand) pour les futurs points de vente

- ✓ Création d'un protocole d'accord entre l'ORTB et le groupement Baobab pour la gestion d'un espace vente à l'office du tourisme et pour le soutien du programme de commercialisation.
- ✓ Création de la charte graphique sur la base des couleurs de la ville de Mahajanga
- ✓ Mise en place d'une étude pour la commercialisation :
 - Article dans les guides touristiques Petit Futé et le Routard
 - Article dans le no Comment du mois de septembre
 - Article dans le magazine Info Tourisme Madagascar
 - Spot info sur les sites web : ORTB et ONTM
 - Encart publicitaire sur le nouveau plan de ville de Mahajanga
30 000 exemplaires
- ✓ Création de trois banderoles publicitaires **« Exposition Vente d'artisanat labellisé de Mahajanga »** des flyers en noir et blanc sont aussi imprimés pour cette occasion.
- ✓ **Labellisation de 14 artisans de Mahajanga**
- ✓ **Création d'une exposition vente permanente** à l'ORTB de Mahajanga





ACTIONS PRÉCONISÉES

Suite à l'analyse du contexte et de l'état des lieux, il s'avère nécessaire de mener les actions suivantes :

1. **Officialiser** le groupement BAOBAB
2. Entreprendre une véritable collaboration entre le CITE et l'ORTB. Signature d'une convention entre les deux partis

3. **Créer une réglementation pour la CLAAM et le label**

La commission, sous la responsabilité du comité de pilotage (ORTB, CITE et IRCOD) devra :

- ⇒ Valider régulièrement la respectabilité de la charte
Fédérer les différents groupements
- ⇒ Mettre en place et /ou poursuivre les formations en collaboration avec le CITE Mahajanga: plan MADACRAFT II

☞ Formation technique

☞ Formation design et création

☞ Formation gestion simplifiée

☞ Formation commercialisation et aménagement du point de vente

⇒ Convoquer des nouveaux artisans pour l'obtention du label

⇒ S'assurer de la bonne utilisation de la charte graphique

4. Développer la commercialisation du label et assurer le suivi des partenariats mis en place

5. Négocier des micros crédits à taux préférentiels pour les artisans afin qu'ils achètent des outils ou des matières premières.

6. Continuer la prospection pour les points de vente suivants :

- ✓ Les marchés de Mahajanga : négocier les emplacements avec la mairie (en demande)
- ✓ Les hôtels (en place)
- ✓ L'aéroport : il s'agit du bureau Tongava Tours)
- ✓ Les boutiques de Mahajanga (2) Les boutiques à Tana(3)
- ✓ CENAM Aménagement d'un local vers le quartier Mahabibo (en cours)





CHARTRE LABEL ANGAYA

OBJECTIFS

- ✓ Valorisation du patrimoine et promotion de la diversité artisanale
- ✓ Créer des synergies et développer des partenariats innovants
- ✓ Valoriser des expériences existantes

AVANTAGES

La création d'une chartre avec une commission apporte de nombreux atouts qui permettront d'assurer une évolution saine et plus rapide de l'artisanat Mahajangais :

- ⇒ Outil de vente puissant et efficace
- ⇒ Création d'une valeur de qualité et de fiabilité
- ⇒ Artisanat formalisé créateur d'emploi
- ⇒ Aide efficace apportée par des formations étudiées selon les besoins
- ⇒ Développement économique respectueux de l'environnement
- ⇒ Assurance d'avoir des lieux de vente plus nombreux et diversifiés
- ⇒ Assurance de promouvoir et de valoriser le patrimoine local dans les meilleures conditions

COMMISSION

La commission reconnaît et valide les dossiers de candidature à la labellisation selon le processus suivant :

1ere étape :

Vérifier la fiche d'identification artisan

Vérifier que les **3 critères obligatoires** de la charte soient respectés

Vérifier que **3 critères complémentaires** de la charte soient respectés

2eme étape :

Orienter les artisans et leur conseiller de suivre une formation correspondant à leurs lacunes (*ceci concerne les artisans n'ayant pas obtenu la labellisation à la 1ere étape*)

Vérifier qu'au moins un des critères d'évolution soit suivi durant l'année en cours (*ceci concerne les artisans ayant obtenu la labellisation à la 1ere étape*) afin de valoriser le label.

Les membres doivent rendre un jugement professionnel et objectif.

La validation des candidatures par la commission apporte la certitude d'un contrôle efficace de l'artisanat et de son développement.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Critères obligatoires :

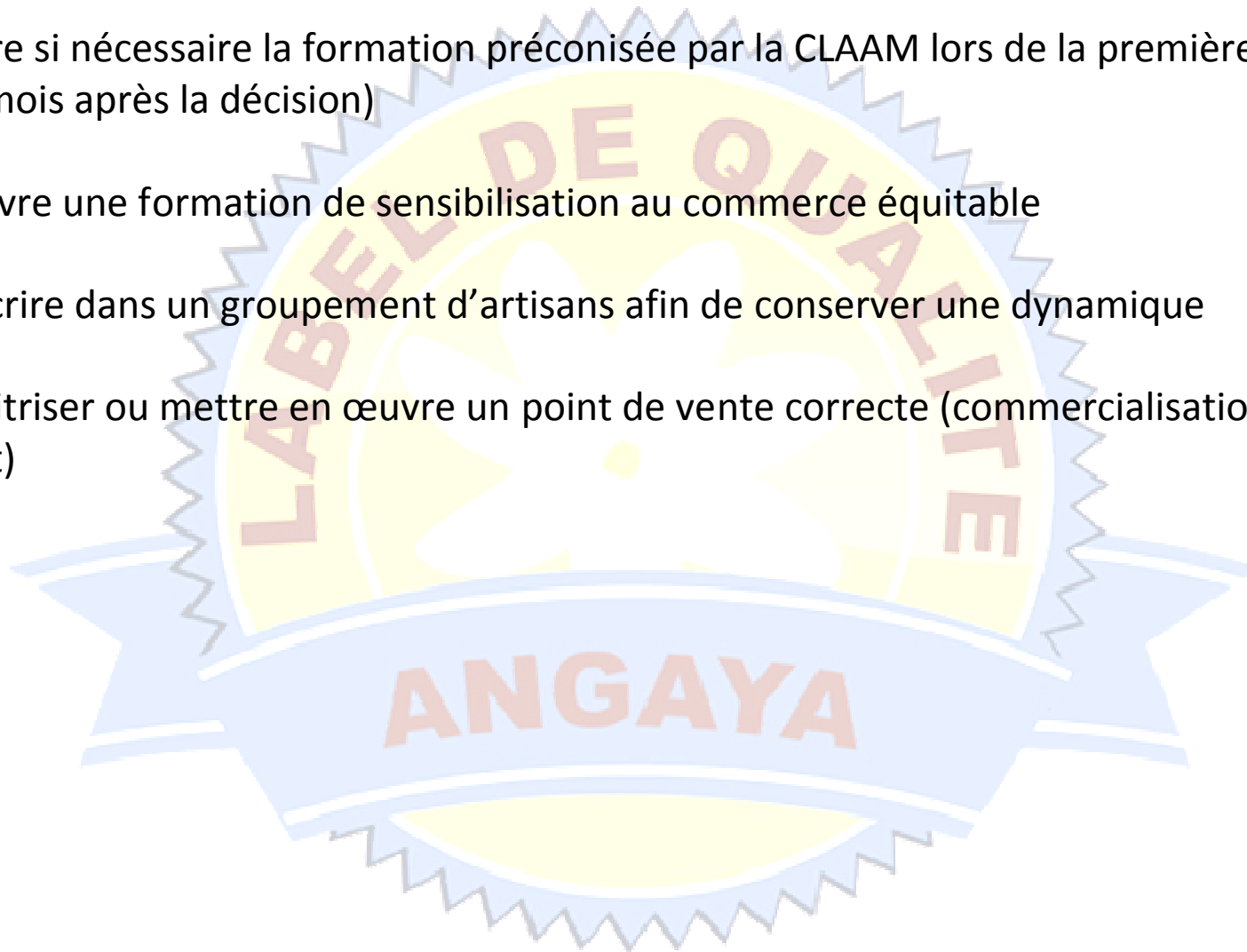
1. Utiliser **principalement** des matières premières issues de la région de Boeny ou faire un effort pour intégrer des matières locales afin d'avoir des articles fidèles à l'identité de Mahajanga.
2. Être dépositaire d'un **savoir faire de tradition ancestrale** ou rare et de techniques éprouvées : *présenter deux articles avec **une finition impeccable et commercialisable***
3. **Concevoir et fabriquer** son produit à Mahajanga

Critères complémentaires : 3 seulement doivent être respectés

1. Avoir minimum **1 année d'expérience**
2. Être référencé à la **direction régionale de l'artisanat**
3. Faire preuve d'innovation ou utiliser une technique particulière
4. **Respecter la dignité des acteurs** : Effort pour améliorer les conditions de travail avec : Un atelier hors de l'espace d'habitation, des tenues de protection si nécessaire, et une contribution des enfants de la famille seulement en dehors des horaires scolaires...
5. **Respecter l'environnement** : Effort pour réduire les impacts environnementaux : utilisation de produits naturels, utilisation de matières premières bio ou recyclées, ou issues de filières contrôlées...

CRITÈRES D'ÉVOLUTION *(engagement à prendre au cours d'une année)*

1. Suivre si nécessaire la formation préconisée par la CLAAM lors de la première étape (deux mois après la décision)
2. Suivre une formation de sensibilisation au commerce équitable
3. S'inscrire dans un groupement d'artisans afin de conserver une dynamique
4. Maîtriser ou mettre en œuvre un point de vente correcte (commercialisation de son produit)





LABEL
Délivré à

Certifié par la CLAAM Commission de labellisation de l'art et de l'artisanat à Mahajanga
Mahajanga le 16 août 2011

Pour la CLAAM membres exécutifs:

**Directeur Régional Tourisme
et artisanat**

M.Manombolima

Directeur ORTB

Toky Armel Ranjatonantenaina

Directeur antenne CITE

Rakotovao Sylvain

